

INSCRIPTIONS AUX EXAMENS

EPREUVES ANTICIPEES - BGT - BCP - BTS

LISTE DES PIECES A FOURNIR

Session 2023

POUR TOUS LES EXAMENS

- ✦ Photocopie d'une pièce d'identité, ou du livret de famille (uniquement la page concernant le candidat)
- ✦ Relevés de notes de diplômes obtenus, et photocopie du ou des diplômes en vue de l'obtention de dispenses d'épreuves
- + Candidats inaptes à la pratique de l'EPS : certificat médical d'inaptitude,
- ✦ Photocopie du dernier relevé de notes obtenues à l'examen (si vous conservez des bénéfices de notes), (redoublants)
- ✦ Candidats présentant un handicap : demande d'aménagement d'épreuves (Demande d'aménagement des épreuves)
- ✦ Attestation de recensement (se rapprocher de la Mairie de votre commune)
- ✦ Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) pour les candidats de moins de 25 ans.
- ✦ L'attestation de travail en hauteur prévue par la recommandation R.408 de la Caisse nationale d'assurance maladie et des travailleurs salariés relative, en tout ou partie, au montage, à l'utilisation et au démontage des échafaudages de pied (BTS)
- ✦ Déclaration de décharge,

Baccalauréat Professionnel (BCP)

- ✦ Candidats n'ayant pas validé le Bac Professionnel en plus des pièces obligatoires demandées joindre : - Relevé de notes

Les documents seront remis aux professeurs principaux au plus tard le lundi 10 octobre 2022.



Prière de respecter la date susmentionnée.

